



FONTENAY LE COMTE

STE HERMINE

Le Bilan

UNE COMMISSION DE SUIVI COMPLIQUEE

Cette commission de suivi de la réorganisation s'est réunie le 23 octobre 2018 pour faire un bilan sur la réorganisation de ces deux centres courrier. Cette réunion, pourtant prévue au moment des négociations sur votre réorganisation, n'aurait jamais eu lieu si **Sud** n'avait pas insisté auprès de la direction. D'abord pendant les réunions avec la Direction de l'établissement, puis par courrier adressé à la Direction de Fontenay mais également au Directeur Opérationnel en charge de la Vendée et au DRH de la DEX Pays de Loire. **Mais passons, cette réunion a eu lieu... sûrement un malentendu...**



DES CHIFFRES , ENCORE DES CHIFFRES...

Les discussions ont porté en partie sur l'organisation actuelle en lien avec les prévisions de trafic retenues pour la réorganisation. Si les chiffres donnés correspondaient plus ou moins avec ce qui était prévu, il faut quand même noter que l'on nous a signalé que le trafic courrier est à 88% pour Fontenay et 86% pour Ste Hermine et que le trafic colis est à 93% pour Fontenay et 83% pour Ste Hermine. Cela pour la période de février à septembre 2018 et en comparaison avec les chiffres retenus pour la réorganisation. Nous serions déjà en dessous des prévisions alors que chacun-e-s est souvent sous pression avec l'impression de ne pas y arriver dans les temps impartis.

Comment croire la validité des chiffres quand la réalité du terrain est bien différente? Si ces chiffres se confirment, nous allons tout droit vers une deuxième journée de sécabilité en février 2019.

UN BILAN PAS TRES GLORIEUX POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL

Quand nos dirigeants ont mis en place cette organisation, ont-ils-elles pensé à notre santé et notre bien être ?

- Ont-ils-elles appréhendé le fait que la plupart des agents ne prennent pas leur 45 mn de pause ? Que notre pause de 20 mn qui a disparu c'est 20 mn de travail en plus par jour ? Sans compter le temps de travail pendant la coupure méridienne...
- Ont-ils-elles eu des remords à nous enlever la prime de collation? Elle est certes peu élevée, mais avec les salaires modestes que nous avons à la Poste, à **Sud** on est preneur ...
- Ont-ils-elles envisagé que certain-ne-s ont des activités le samedi commençant vers 14H ?
- Ont-ils-elles mesuré l'impact sur la santé des allongements des journées de travail ? Que le temps personnel se réduit à peu de chagrin ? Il est ou l'équilibre vie professionnelle / vie privée prôné dans des accords jamais respectés...
- Ont-ils-elles la vision des itinéraires pour comprendre pourquoi la plupart des agents aménagent leur CHM pour avoir moins de descentes et montées de voitures qui cassent le dos ?
- Ont-ils-elles imaginé que les ambiances allaient se détériorer à ce point dans les deux centres, avec comme conséquence un vrai mal être, un repli sur soi et des collectifs qui n'en sont plus ?
- Ont-ils-elles supposé qu'une prime de 750 euros en moyenne perçu par agent était le prix du renoncement ? C'est dire à quel point nous sommes considérés.

Pour *Sud* cette réorganisation est peut-être une réussite sur le papier, mais dans la vraie vie c'est autre chose. Pendant cette commission de suivi, nous avons alerté votre Direction sur tous ces éléments... sans avoir eu l'impression d'être très entendus, il faut bien le dire.

LA MERIDIENNE... POURQUOI ?

A **Sud**, nous ne comprenons toujours pas cette nécessité de mettre en place des organisations incluant une coupure méridienne. On nous explique que les nouveaux services et les colis imposent un changement d'organisation afin d'assurer une distribution l'après-midi. Mais de quoi parle-t-on au juste? Existe-t-il des nouveaux services d'après-midi ou des colis distribuables que l'après-midi? **NON.**

Par contre nous comprenons très bien la productivité engrangée par ces nouvelles organisations, que La Poste passe un peu sous silence. 20 mn de pause en moins par tournée, cela représente 2h de travail en plus par semaine. En multipliant par le nombre de tournées, vous aurez une estimation très réelle des gains de productivité. Et cerise sur le gâteau, lorsque que l'on travaille pendant cette coupure, et que l'on fait donc des heures supplémentaires, c'est gratuit... deuxième gain de productivité... et là on comprend mieux l'intérêt de La Poste et de ces « nouvelles organisations », qui sont très éloignées de l'amélioration des conditions de travail... mais au contraire les rendent plus difficiles au quotidien.



Contacts **Sud**

Jean Luc Idier (Ste Hermine)	06 32 60 27 05
Pierrick Carteron (Luçon) CHSCT:	06 25 22 53 27
Patrice Brillouet (Département) :	07 89 88 51 14
Syndicat Sud 44/85	02 51 80 66 80

LA COUPURE MERIDIENNE ET LE SAMEDI

Pendant toutes les négociations d'avant réorganisation, nous avons insisté à de multiples reprises sur le fait que le samedi n'était pas une journée comme les autres et que nous demandions un aménagement de la coupure méridienne, c'est-à-dire de la rendre facultative pour que la fin de service soit plus tôt. La Direction nous a toujours opposé un refus catégorique, argumentant que le samedi était une journée comme les autres pour La Poste. Apparemment cela ne concerne que les sites de Fontenay et Sainte Hermine, puisque dans les autres centres réorganisés, des négociations ont lieu pour l'aménagement des horaires du samedi. Coupure méridienne facultative, prise de service anticipée, aménagement des activités, tolérance sur la fin de service.... En bref, c'est possible et courant... ailleurs ! Et même dans votre établissement ! En effet, comme vous le savez sûrement, les sites de Luçon et Mareuil entrent dans une nouvelle réorganisation. Nous ne sommes pas encore dans la phase de diagnostic que la direction nous parle déjà de l'aménagement de la coupure méridienne le samedi pour ces deux sites. Et que cela pourrait être élargi à Fontenay et Ste Hermine lors de la mise en place de cette réorganisation.... En septembre 2019 !!

Pour **Sud, c'est non ! L'aménagement c'est maintenant ! Cela fait déjà huit mois que votre réorganisation est en place, il n'est pas question d'attendre encore dix mois ! La décision que la coupure méridienne est facultative le samedi pour Fontenay et Ste Hermine doit se prendre et s'appliquer maintenant !!**

- à **Sud**, nous sommes opposés à la coupure méridienne lorsque rien ne la justifie comme dans vos deux centres courriers.
- à **Sud**, nous refusons toutes les mesures qui rendent les conditions de travail plus difficiles.
- à **Sud** nous avons, par l'intermédiaire de notre représentant au **CHSCT**, voté contre cette réorganisation et ses conséquences.
- à **Sud** nous n'avons pas signé l'accord d'accompagnement social car certains-e-s d'entre vous étaient opposés à cette signature.
- à **Sud**, nous privilégions le rapport de force, souvent nécessaire, afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et satisfaire les revendications du personnel.
- à **Sud**, nous faisons le constat que cette nouvelle organisation est anxiogène et nous encouragerons toutes les initiatives qui amélioreront les conditions de travail actuelles.
- à **Sud**, nous serons toujours du côté des agents qui souffrent car nos vies valent mieux que leurs réorganisations et leurs profits.